

Les Terrasses Roy

Un lieu d'agriculture et de rencontre

situées entre la rue de Bullion et l'avenue Coloniale dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Un projet sélectionné dans le cadre de l'édition 2017 du Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées.

Quatre îlots colorés et verdoyants offrent un espace convivial et ludique pour les résidents, les passants et les clients des commerces riverains. Le bac de sable, le jardin d'aromates, la grande table réfectoire et la terrasse d'agriculture urbaine ont rapidement été adoptés par les familles du quartier.

Deux fois par semaine, un mini-marché public offre une diversité de produits frais et locaux et ce, tout au long de l'été.



En moyenne, **4 100** passages de piétons par jour.

301 700 passages de piétons de l'ouverture du projet à sa fermeture.
Données recueillies entre le 23 juin et le 4 septembre 2017

Crédit Photo: Mélanie Dusseault, Photographe pour la Ville de Montréal (2017)

FRÉQUENTATION DU SITE



Crédit photo: Mélanie Dusseault, photographe pour la Ville de Montréal (2017)

Les passants et les familles y font une halte au marché ou pour relaxer, jouer et apprendre sur la culture maraîchère. Ils cueillent et dégustent les nombreuses espèces potagères et aromatiques et profitent des odeurs du jardin.

1 table réfectoire

1 scène habillée par des végétaux



Crédit Photo: Mélanie Dusseault, Photographe pour la Ville de Montréal (2017)

RÉPARTITION DE L'ESPACE SUR LA RUE

Avant



34%



66%

Après



100%

4 bacs de végétaux comestibles

1 terrasse d'agriculture urbaine



Crédit Photo: Mélanie Dusseault, Photographe pour la Ville de Montréal (2017)

ANIMATION ET APPROPRIATION DE L'ESPACE



62

nouvelles places pour s'asseoir



39

jours de marché (du 15 juin au 26 octobre)



87%

des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits du projet

1 bac de sable

12 sièges tressés par les enfants



Crédit Photo: Mélanie Dusseault, Photographe pour la Ville de Montréal (2017)

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DU SITE

- La zone piétonne est bien délimitée à ses deux extrémités par un alignement de bollards fixes.
- Sur les trottoirs, le corridor de marche est maintenu libre d'obstacles.
- Une couleur contrastante a été appliquée aux bordures des îlots pour délimiter les changements de niveaux.

